

## Le pôle accès aux droits de l'ADATE : une équipe de juristes pour répondre à vos questions en droit des étrangers

Les difficultés d'accès aux droits touchent de près les personnes étrangères en France. La FAS AURA a pour volonté de **développer ses partenaires experts du droit**. Dans cette perspective, nous avons rencontré le pôle accès aux droits de l'ADATE qui s'implique activement sur **l'accès aux droits et l'accompagnement des ressortissants étrangers**.

**N'hésitez pas à les solliciter et à partager ce contact à vos réseaux.**



L'ADATE est une association basée en Isère et fondée à l'origine en 1974 dans le but « *d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner socio-juridiquement et linguistiquement toute personne étrangère recourant à ses services.* » Aujourd'hui, l'action de l'ADATE couvre les champs les plus sensibles de la question des migrations. L'association est organisée en pôles de services : Accueil-asile-hébergement ; Jeunesse et Migrations (MNA) ; Insertion-innovation-interculturalités ; Accès au droit. Elle dispose également d'un Centre ressources proposant des actions de formations, publications et plaidoyers. Elle est financée par des acteurs publics tels que le ministère de l'intérieur, le préfet de région AURA et de l'Isère, la métropole de Grenoble, la Caf de l'Isère...

L'information complète sur [www.adate.org](http://www.adate.org)

### ❖ Le pôle d'accès aux droits de l'ADATE

Composé de juristes spécialisés en droit des étrangers, il favorise l'accès aux droits et l'égalité de traitements des personnes à travers plusieurs dispositifs de soutien juridique et d'orientation, destinés aux usagers et aux professionnels de l'accompagnement :

- **Le dispositif national « info-droits-migrants et info-droits-étrangers »**

D'une part, **une permanence téléphonique ouverte à tout public**, est assurée du lundi au vendredi pour apporter des informations juridiques en droit des étrangers. **Une permanence téléphonique dédiée aux professionnels de l'accompagnement** est également assurée les lundis et jeudis après-midi.

D'autre part, le **site internet** offre la possibilité d'être mis en **lien directement avec un juriste** en lui posant tout type de question relative aux droits des étrangers, avec une réponse apportée dans un délai de 72 heures. Il comporte également une information actualisée et pédagogique sur le droit des étrangers, et recense les **documents et formulaires nécessaires aux démarches administratives**.

ENTRÉE  
SÉJOUR  
ACCÈS NATIONALITÉ FRANÇAISE  
PROTECTION SOCIALE


**Info droits migrants**  
TRAVAIL DES ÉTRANGERS  
L'information en direct sur les droits des étrangers et leurs familles  
REGROUPEMENT FAMILIAL

**PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE**  
Réservée aux professionnels des administrations publiques et intermédiaires de l'insertion professionnelle  
Tous les lundis et jeudis de 14h00 à 17h00  
**04 58 17 64 83**  
En dehors de ces horaires, vous pouvez continuer à nous contacter du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 au **04 76 44 51 85** ou sur notre site [www.info-droits-étrangers.org](http://www.info-droits-étrangers.org)


ADATE  
MIGRATION  
ÉQUITÉ  
INTERCULTURALITÉ  
Adate, 10 rue de l'Industrie 38100 Grenoble www.adate.org

- **Les permanences d'accueil sur le territoire**

L'ADATE propose des permanences juridiques et des permanences écrivain public dans 9 communes du département de l'Isère. Les **permanences écrivain public** permettent d'informer et d'aider les usagers dans leurs démarches administratives. A l'heure de la dématérialisation, elles permettent de répondre aux nouvelles modalités de saisine des administrations, qui impactent directement l'accès effectif aux droits. Les **permanences juridiques** visent à informer et à accompagner juridiquement les usagers et les professionnels dans les différents domaines du droit des étrangers (séjour en France, regroupement familiale, accès à la nationalité française, etc.).



**PERMANENCES D'ACCES AUX DROITS**



**Villefontaine**  
Maison de la Justice et du Droit (Juridique)  
Place du 11 Novembre  
2 mercredis par mois / 13h30 – 17h  
Pour prendre rendez-vous : 04 74 96 94 67

**La Tour du Pin**  
CCAS  
9 Rue Claude Contamin  
1 Lundi par mois, de 14h à 16h – Par téléphone avec possibilité de déposer le dossier au CCAS. Pour plus d'information : 04 74 28 12 49

**Chasse sur Rhône**  
Centre social Paul Vittoz  
Jeudis / 13h30 – 15h30 – Sans rendez-vous

**Bourgoin Jallieu**  
► Quartier Champfleuri – Local ADATE  
sur rendez-vous : 04 74 28 12 49  
5, rue Buffon Bât. Les Acacias  
- Juridique : les jeudis de 9h à 12h  
- Ecrivain Public : les mardis de 9h à 12h  
► Quartier Champaret – Maison des Habitants  
sur rendez-vous : 04 74 28 12 49  
16, avenue du Dauphiné  
Mardis / 14h – 16h30  
► Accueil de jour Interlude  
Allée des Soyoux – Pont Saint Michel  
Lundi de 9h à 13h - sans rendez-vous

**La Côte Saint André**  
Maison des services publics  
Sur rendez-vous : 04.74.20.31.57  
Avenue Jongking  
Mardis / 9h30 – 11h30

**Grenoble**  
► Maison des Habitants le Patio  
Sur RDV : 04 76 22 92 10  
97 galerie de l'Arlequin  
38100 Grenoble  
Vendredis de 9h à 12h  
► Maison des Habitants de Prémol  
Quartier village Olympique - 7, rue Henri Duhamel  
Lundis 14h – 17h . Pour prendre rendez-vous : 04 76 09 00 28  
► Maison des Habitants des Baladins  
Sur RDV : 04 76 33 35 03  
31, place des Géants  
Dernier mardi de chaque mois de 14h – 17h .  
► Maison des Habitants Anatole France  
Sur RDV : 04 76 20 53 90  
68 BIS Rue Anatole France 38100 Grenoble  
1 vendredi par mois de 9h à 12h

**L'Isle d'Abeau**  
Permanence écrivain public  
Pôle Administratif et Social du CCAS  
14, Promenade des Baldaquins  
Tous les vendredis, de 9h à 12h - sur rendez-vous : 04 74 28 12 49

**Voiron**  
Centre social Charles Béraudier  
6, avenue Jules Ravat :  
Ecrivain Public : le jeudi matin  
Pour prendre rendez-vous :  
04 76 67 96 10

**Vienne**  
► Bâtiment 4  
13 Square Saint-Martin  
38200 VIENNE  
sur rendez-vous : 04 74 28 12 49  
- Juridique : Lundis / 9h – 12h 13h – 16h  
- Ecrivain Public : Lundis / 9h – 12h

- **Les permanences au sein des structures d'hébergement d'urgence et d'insertion**

Le pôle d'accès aux droits met à disposition des structures d'hébergement l'expertise de ses juristes pour accompagner l'accès aux droits des personnes hébergées. Il existe différentes modalités d'intervention, en fonction des besoins des structures :

- Le détachement d'un juriste de l'ADATE directement **au sein de la structure** pour travailler aux côtés des équipes et **accompagner directement les hébergés** dans leurs démarches administratives ;
- **L'appui technique aux travailleurs sociaux** : dans ce cas, le juriste n'intervient pas auprès des hébergés mais oriente et informe les travailleurs sociaux sur la législation applicable en fonction des dossiers ;
- **La formation des travailleurs sociaux** : l'ADATE délivre des formations destinées à outiller les professionnels. A la demande des structures, ces formations peuvent être délivrées en intra, et coller au plus près des besoins exprimés par les équipes.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association si vous souhaitez plus d'informations sur les possibilités d'intervention à vos côtés.

## ❖ Le Centre ressources de l'ADATE

Depuis quelques années, l'ADATE traduit son expérience en [outils et ressources](#) destinés particulièrement aux acteurs professionnels. Ces actions sont désormais portées et développées par le Centre ressources nouvellement créé au sein de l'association.

- **La série de podcasts « Terrain d'écoutes »**

Elle permet de découvrir les histoires, intimes et singulières, de personnes qui vivent en France et sont concernées, directement ou en raison de leur histoire familiale, par l'expérience de la migration, à travers leurs témoignages. On écoute aussi des professionnels qui s'efforcent de mettre en œuvre une politique d'accueil tâtonnante dans un contexte tendu, où l'immigration est chaque jour un peu plus construite comme un problème. La [première saison](#) « Refuge(s) » porte sur la procédure d'asile du point de vue de celles et ceux qui la traversent.

- **Des documents ressources, en accès libre**, parmi lesquels notamment le « [guide pratique](#) sur le droit au travail des étrangers » diffusé en 2021 ; le diagnostic relatif aux problématiques récurrentes rencontrées par les travailleurs sociaux dans l'accompagnement des étrangers ; ou encore des études de préconisations portant sur l'insertion professionnelle ou sur l'accès au logement des étrangers primo-arrivants.

- **Des formations**

L'Institut de formation de l'ADATE, organisme certifié Qualiopi, propose des formations dans les différents champs du droit des étrangers, mais aussi des formations sur les discriminations, l'interculturalité, ou encore sur les thématiques de l'enfance, de la famille et de l'école. Le programme de formation pour l'année 2022 et le catalogue des formations sont disponibles sur la [page dédiée](#) du site de l'association.